



## 1 Place de la forêt dans une allocation d'actifs





## Place de la forêt dans une allocation d'actifs

102

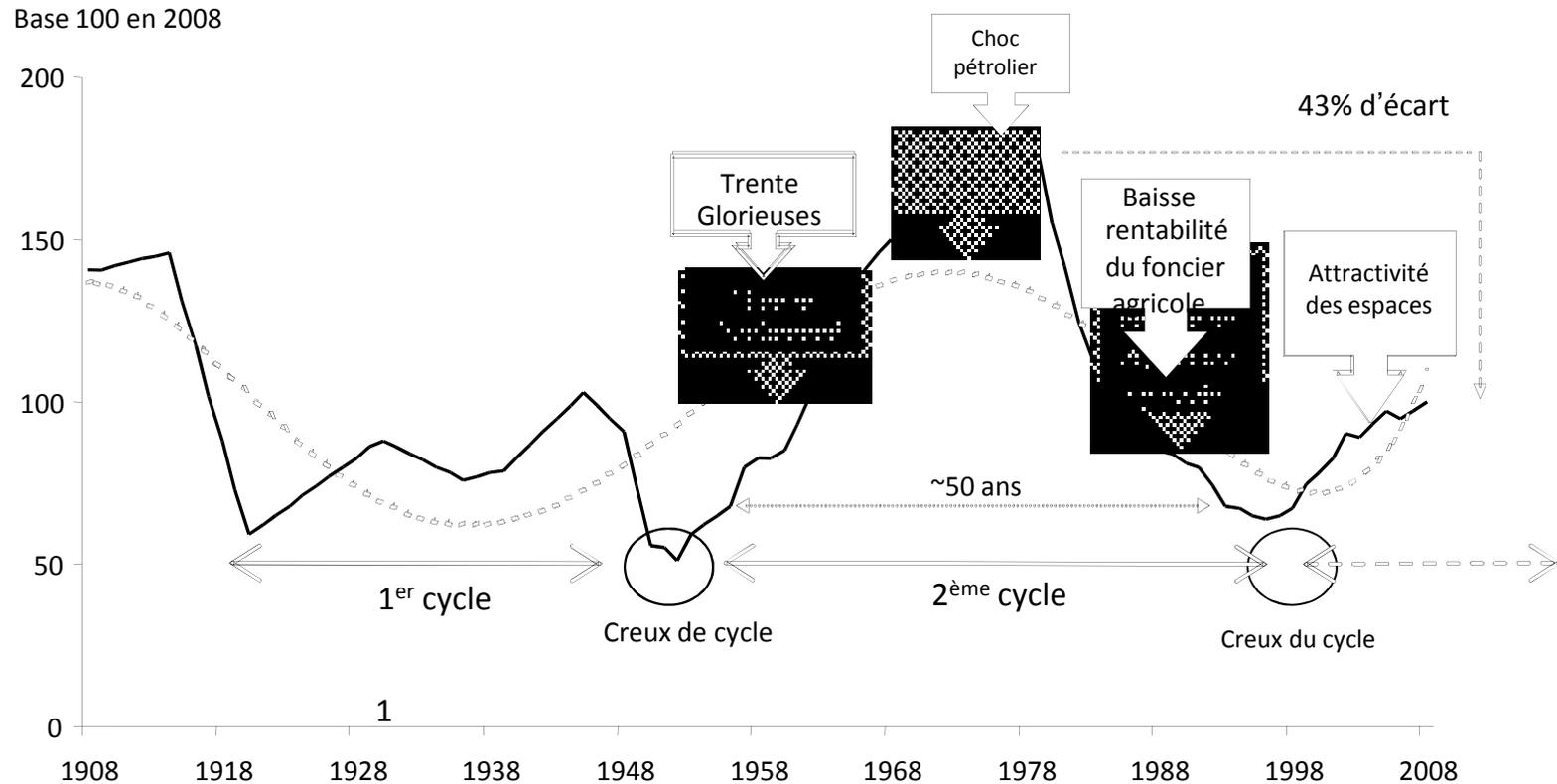
Un actif décorrélé  
dont la valeur est fondée sur :

- le sol
- le bois
- les « nouvelles valorisations » : énergies nouvelles, biodiversité, CO<sub>2</sub>, paysage



# Évolution du prix moyen du foncier non bâti en France

103



Source : Société Forestière de la CDC, Terres d'Europe SCAFR, ONF

**Légende** — Evolution annuelle des prix en euros constants    - - - Tendance générale

**Un potentiel de hausse pour le sol dans les pays offrant une sécurité juridique**



# Le bois

104

		<b>Moyenne de prix de 1990 à 2005</b>	<b>Moyenne de prix de 2006 à 2010</b>	<b>Prévisions 2011</b>
Aluminium USD/tonne		1 489	2 345	2 485
Acier USD/tonne		322	493	570
Pétrole USD/baril		24	76	90
Bois sur pied (€/m <sup>3</sup> ) <i>année complète</i>		23	31	34

Actuellement, des cours en augmentation avec des perspectives de hausse à moyen terme.



- Energies nouvelles : le bois énergie offre le principal potentiel
- CO2 : perspectives limitées mais réelles sur les marchés volontaires
- Biodiversité : une valeur qui émerge



- Création de valeur moyenne 2008-2011, des actifs gérés par la Société Forestière : 4,5 %
- Selon des études convergentes : l'intégration de forêts améliore la performance d'un portefeuille



## 2 Gérer durablement





- Production renouvelable d'un éco-matériau adapté aux besoins de l'industrie
- Respect de la biodiversité et des paysages
- Rentabilité permettant à la forêt d'être entretenue et renouvelée, et d'avoir sa place dans un portefeuille



# Actuellement, ces objectifs peuvent être conciliés

109

## L'exemple de la Société Forestière



- 100 % de forêts écocertifiées
- Des plans de gestion assurant le renouvellement des massifs
- Un strict respect de la biodiversité et des paysages : mélange d'essences, préservation des zones humides, des zones naturelles remarquables, prise en compte des impacts paysagers
- Et une bonne rentabilité de long terme



Une nécessité  
pour préserver à terme  
les services rendus  
par les forêts et leur valeur



## Décisions prises en 2003 par la Société Forestière

- Il est plus raisonnable d'y croire et d'agir dès à présent
- établir des stratégies « sans regret », dans un contexte d'incertitude des connaissances climatiques



## Le dispositif déployé en 2006

- Inflexion et stratégie réversibles
- Essences adaptées
- Stratégie différenciée selon les essences :  
révolutions plus courtes ou parier sur la  
diversité
- Les critères de la sécheresse estivale et  
du vent
- Cartographie des risques



## Premiers résultats

- Les solutions existent... dans la plupart des scénarios
- Une action précoce se révèle peu coûteuse, impact négligeable sur la rentabilité
- pouvoir assurer « raisonnablement » aux investisseurs que la valeur de leurs actifs et leur capacité à dégager des résultats seront maintenus au cours du 21ème siècle, dans les principaux scénarios du GIEC



La forêt a sa place dans une allocation d'actifs  
mais...

- Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel
- et ne poussent pas n'importe où
- ni avec n'importe qui....